

MONDE RURAL

Le redécoupage de Villeparois : les nouveaux champs aux portes de la ville

Au sein du district urbain de Vesoul, la commune de Villeparois n'oublie ni ses agriculteurs ni ses intérêts.

A Villeparois, avant le remembrement, il y avait deux agriculteurs, MM. Jacques Brugger et Jean Bersot. Les deux fermes demeurent, aux deux extrémités du village le long du CD 118, mais les parcelles d'exploitation sont désormais « regroupées équitablement », assure le maire, M. Claude Trupcevic, lui-même exploitant agricole à Vesoul.

Que ce soit les prairies (sur la rive droite du Bâtard) ou les terres labourables (sur le plateau côté Colombier et Coulevon), les deux paysans se partagent la plupart des terrains agricoles de Villeparois, et cela aussi bien en propriété qu'en location.

Ainsi M. Bersot voit son exploitation complètement restructurée. « J'avais 40 ha en propriété et 30 ha en location appartenant à quatre pro-

priétaires. Je garde la même surface mais regroupée en champs comme en prés ».

De fait, la surface moyenne des propriétés a quadruplé (de 43 ares à 1 ha 86) tandis que le nombre d'îlots de propriété réduisait de 84 % (de 292 à 104) et que la surface moyenne d'un îlot d'exploitation passait de 1 ha 33 à 8 ha...

Pour une petite commune de 150 habitants comme Villeparois, imagine-t-on qu'il y a 70 propriétaires, deux agriculteurs-résidents mais aussi cinq agriculteurs extérieurs ?

Les 240 ha remembrés ont pris une autre allure, avec l'aide notamment du cabinet Limagne.

Pour la commune de M. Trupcevic qui vient de se doter d'une mairie-salle des fêtes, ce remembrement, sans

précédent, est bien l'évènement : depuis deux ans, il a animé une quinzaine de réunions. Avec la pêche, la chasse, le tourisme, etc.

Une association foncière

« Il fallait, selon le mot du maire, que chacun y retrouve son compte ».

Chacun, c'est-à-dire les agriculteurs mais aussi la commune elle-même. La mairie ne gère qu'un budget de 380.000 F de fonctionnement et de 413.000 F d'investissement, en ne percevant que 65.000 F d'impôts locaux et en ne vendant guère que 13.000 F de bois tous les deux ans.

Pas d'industrie, pas de commerce, pas d'artisanat... pas de taxe professionnelle.

Songe-t-on à implanter une zone active dans la réserve foncière de 10 ha que la mairie vient de regrouper au cœur du village ? « On ne sait jamais, répond le maire. De toute façon, il faut rééquilibrer ce bourg tout en longueur... »

Reste que le remembrement achevé, tout n'est pas fini. Une association foncière, regroupant les propriétaires, va se constituer début décembre pour créer en 1990-1991 et gérer les futurs chemins d'exploitation. Un budget qui portera sur quelque 250.000 F, alimentés en taxes de propriétés.

« Ce qui coûte, reconnaissent MM. Trupcevic et Bersot, ce sont les travaux connexes ». Or dans le même temps, il faudra aussi financer l'assainissement...



« Il fallait que le remembrement se fasse au détriment de personne », résume le maire, M. Trupcevic (ici à droite en compagnie d'un agriculteur, M. Bersot)

La génération des remembrements-aménagements

Prenez une carte de la Haute-Saône. Le Sud, comme la bordure jurassienne voisine, est totalement remembré.

Au centre et au Nord-Ouest, la situation est plus mitigée : sept communes manquent à l'appel dans le canton de Noroy, trois à Scey ; trois à Port, deux à Amance, six à Vitrey ; six à Jussey...

Au Nord-Est d'une ligne Vauvillers-Saulx-Noroy, il n'y a par contre presque aucun remembrement...

Au 1er janvier dernier, le remembrement était terminé dans 388 communes pour 215.732 ha. Le premier en Haute-Saône à Cirey-Vandelans-La Barre s'était déroulé de 1946 à 1955...

Puis venait Chantes qui vient de démarrer son... deuxième remembrement.

Depuis la guerre, les structures ont vieilli, de même que les techniques agricoles. Là où l'on dressait des parcelles de 3 à 5 ha, on dessine aujourd'hui des « îlots » de 80 ha !

A Plancher-Bas, l'heure même est à tester une formule nouvelle, le remembrement forestier.

Enfin, dans des communes urbaines comme Villeparois, on applique la formule du « remembrement aménagement », née de la loi de 1985, qui permet d'associer remembrement agricole et aménagement urbain dans le cadre d'un Plan d'occupation des sols.

LE FAIT DU JOUR

Purée de nous autres

« Donne maison à rénover à immigrés, 6 pièces, toit neuf, téléphoner... »

L'annonce parue cette semaine dans un journal gratuit a fait l'effet d'une volée de crickets dans un plat de couscous.

Dans un monde qui coupe les tchadors en quatre sans pour autant lever le voile sur l'intégrisme, avouez que c'est quasiment de la provocation.

Il va sans dire que les immigrés du secteur, lorsqu'ils ont lu cette alléchante proposition se sont rués sur la première cabine téléphonique venue. D'où une série de conversations pas piquées des pois-chiche.

Renseignements pris, le quidam, certes donnait bien

sa bicoque, mais pas à un « arabe » vu qu'il était sympathisant du Front national. L'annonce ? C'était seulement pour se payer la tête du maire et des voisins. Du moins c'est ce qu'il affirme, précisant qu'il avait même proposé sa maison à la municipalité. Pour pas un sou, mais sans résultat.

Au passage, on se régouira que ce joyeux drille se soit fait copieusement insulté, toujours au téléphone, par des amis de M. Le Pen. Les pôvres, ils n'avaient rien compris.

Enfin, on ne peut s'empêcher de sourire (gentiment) quand on sait que notre homme a finalement cédé son bien à... un ramoneur.

Purée, pire qu'un noir, ma parole !

Gérard HUMBERT

Carnet de bals

DISCOTHEQUES

LUXEUIL-LES-BAINS : « Casino Paradise » de 22 h à 4 h.

AUTET : le Rouge et Noir, de 16 h à 21 h 30.

FRESNE-SAINT-MAMES : le Bibop.

LURE : Pacha II.

MELIN : club discothèque JPS, à partir de 22 h 30.

RONCHAMP : Château de la Houillère, Sylvain Fan'Club.

VAIVRE-VESOUL : le Manouchka.

LYOFFANS : la Belle Etape, en après-midi.

AUTRES BALS

BREUCHES-LES-LUXEUIL : Light club leader « CAP 2000 » à 15 h.

XVNS 211069

otto!

JUSQU'À FIN NOVEMBRE

TELEPHONE DE VOITURE BOSCH

PRIX PROMOTIONNEL 17.500 F

T.T.C. 20.775 F H.T. (Installé)

Nous distribuons, installons, assurons la maintenance

VESOUL ELECTRO DIESEL Tél. 84.75.63.01

Le lycée professionnel de Gray à FR3

FR3 diffusera lundi à 12h 10 un reportage sur la préparation d'une Renault 5 GT turbo par les lycéens qui étudient la mécanique au lycée professionnel de la place Boichut.

Outre la préparation de la voiture, le reportage montrera l'assistance réalisée par les élèves à l'occasion du rallye de Haute-Saône à Corre.

FOOTBALL

Coupe de Haute-Saône : les matches comptant pour les seizièmes de finale

Les matches comptant pour les 16e de finale de la coupe de Haute-Saône de football sont connus. Participent les vingt qualifiés du 3e tour, plus les onze équipes encore qualifiées en coupe de Franche-Comté.

Certaines rencontres se joueront le 17 décembre, les autres le 4 mars.

liet ; Saulnot - Fontaine ; Clairegoutte - ASM SB b ; Chagey - Citeis ; Saint-Germain - Fallon ; Aillevillers - Bussurel ; Frotey-lès-Vesoul - Villerserol b ; Luxeuil b - Fougerolles b ; Dampierre-sur-Linotte - Gouhenans ; Ronchamp b - Athesans ; Trémoins - Champey.

Ces rencontres comptant

Finance Retraite le taux le plus fort

les mutuelles du mans

CABINET LEONARD

Place du 11-Chasseurs 70000 VESOUL Tél. 84.76.06.00

Seule l'Épargne Retraite des Mutuelles du Mans vous garantit dès maintenant une forte revalorisation pour 1990 : 9,38 %